



Conditions générales de prestations de services

En date du 19/10/2018

Définitions

Contrat : désigne les présentes conditions générales de prestation de Services, l'offre de Services qui sera transmise au Client, ainsi que toutes les annexes qui y seront le cas échéant jointes, qui peuvent être modifiées ultérieurement conformément à l'article 10 des présentes conditions générales de prestation de Services.

Client : désigne la partie contractante qui conclut le Contrat avec la société MGSi S.à r.l.

Prix : désigne les sommes facturées par MGSi S.à r.l. au Client pour les Services concernés par le Contrat.

Offre : désigne une offre écrite et/ou un devis émis par MGSi S.à r.l. pour la fourniture de Services au Client.

Services : désigne tous les Services de conseil et de formation fournis par MGSi S.à r.l. dans le cadre du Contrat y compris, mais non exclusivement, la consultance, l'analyse de risques, la gestion de projet en lien avec la protection des données et la sécurité de l'information.

1. Champ d'application

- 1.1. Les conditions générales de prestation de Services sont applicables à toutes les commandes de prestation de Services, ci-après « les Services » qui sont passées avec l'entreprise MGSi S.à r.l. et complètent les conditions particulières mentionnées dans les offres de MGSi S.à r.l.
- 1.2. Les présentes conditions générales de prestation de Services, les dispositions mentionnées sur l'Offre de Services transmis au Client, ainsi que les annexes qui y seront le cas échéant jointes, forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.
- 1.3. Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout Contrat passé entre MGSi S.à r.l. et ses Clients au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison ou de prestation de Services. Par la signature de l'Offre de prix de MGSi S.à r.l., le Client accepte les présentes conditions générales et aucune dérogation aux présentes conditions générales ne pourra être admise sans accord exprès, préalable de MGSi S.à r.l.
- 1.4. Toute condition, contraire aux présentes conditions générales de Services, posée unilatéralement par le Client, dans ses conditions générales d'achat ou dans tout autre document, sera inopposable à MGSi S.à r.l., sauf si cette dernière les a explicitement acceptées en apposant sa signature sur les conditions générales d'achat ou sur tout autre document du Client.
- 1.5. En cas de conflits ou de contradictions entre les présentes conditions générales de Services et l'Offre, l'Offre prévaut sur les présentes conditions générales de Services.
- 1.6. Si l'un des articles des présentes Conditions Générales de prestation de Services est déclaré nul ou sans objet, il sera réputé non écrit et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations des présentes Conditions Générales de prestation de Services.

2. Offre et commande

- 2.1. Le délai de validité de l'Offre est de 30 jours à partir de la date inscrite sur l'Offre.
- 2.2. Les prix indiqués dans l'Offre ne visent que la prestation des Services qui y sont décrits, à l'exclusion de toutes autres prestations.
- 2.3. L'Offre de prix est faite sur la base des informations fournies par le Client. Dans le cas où ces informations s'avèrent fausses ou incomplètes, MGSi S.à r.l. sera contrainte de modifier son périmètre d'intervention et en conséquence le Prix des Services.
- 2.4. Le Client souhaitant une modification des prestations de Services, doit en informer MGSi S.à r.l. par écrit en précisant : (1) la modification souhaitée, (2) le but de la modification souhaitée, (3) le cas échéant, les exigences et les spécifications souhaitées, et (4) le calendrier requis pour la modification souhaitée. MGSi S.à r.l. doit notifier par écrit au Client dans les meilleurs délais si la modification proposée est acceptée, l'impact que cette dernière va avoir sur le coût des prestations de Services, le cas échéant informer le Client du surcoût qu'il devra payer.

3. Prix et frais

- 3.1. Tous nos Prix sont indiqués en euros, TVA non comprise.
- 3.2. Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la prestation de Services sera à la charge du Client.
- 3.3. Les Prix indiqués dans l'Offre sont susceptibles d'augmenter conformément aux variations de l'indice luxembourgeois des prix à la consommation. MGSI S.à r.l. notifiera au Client une telle augmentation un (1) mois avant que cette augmentation ne devienne effective.
- 3.4. Les frais pour les Services seront facturés conformément à l'Offre de MGSI S.à r.l. Les frais engendrés à l'occasion de la prestation des Services (par exemple : frais de déplacement à l'étranger à la demande du Client, envoi par coursier, etc) seront facturés au Client en sus du Prix.

4. Facturation et paiement

- 4.1. Toutes les factures seront établies en euros et émises par MGSI S.à r.l. conformément à l'Offre de Services.
- 4.2. Les factures sont dues et payables dans les trente (30) jours à compter de la date de la facture. Tous les frais de recouvrement liés au non-paiement d'une facture par le Client seront supportés par ce dernier.

5. Contestation d'une facture

- 5.1. Si une facture est contestée, le Client est tenu d'en informer MGSI S.à r.l. par écrit au plus tard 15 jours calendrier après sa réception.
- 5.2. A défaut du respect de ces conditions de délais et de formes, le client ne pourra plus contester cette facture.
- 5.3. La compensation par le Client entre les sommes dues à MGSI S.à r.l. et les sommes qui pourraient être réclamées par le Client n'est pas autorisée sauf accord écrit de MGSI S.à r.l.

6. Paiement tardif

- 6.1. MGSI se réserve le droit de refuser d'honorer une commande d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.
- 6.2. A défaut de paiement de l'intégralité du Prix à l'expiration du délai de 30 jours prévu par l'article 4.2 des présentes conditions, les intérêts de retard légaux seront exigibles de plein droit, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêt de retard.
- 6.3. En cas de retard ou d'incident de paiement, des frais administratifs relatifs au recouvrement de créances, à hauteur de 40 euros, pourront être facturés au Client, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêts de retard.

7. Annulation de la commande

- 7.1. La signature de l'Offre par le Client vaut acceptation ferme et définitive des Services fournis par MGSI S.à r.l.
- 7.2. Toute annulation de la commande effectuée par le Client ne pourra pas entraîner le remboursement des sommes déjà versées ni aucune indemnisation quelconque.
- 7.3. En cas d'annulation de la commande, aucun dédommagement ne pourra être réclamé à MGSI S.à r.l.

8. Résiliation

- 8.1. Chaque partie pourra résilier à tout moment le Contrat, moyennant notification écrite transmise à l'autre partie, si:
 - (i) celle-ci viole de manière déterminante une quelconque de ses obligations découlant du Contrat, et qu'elle est en mesure d'y remédier, mais ne l'a fait dans les trente (30) jours suivant la réception de la notification écrite lui demandant de remédier à ladite violation;
 - (ii) celle-ci n'est pas en mesure de payer ses dettes ou devient insolvable ou en cas d'ordonnance ou de résolution décrétant l'administration, la liquidation ou la dissolution de l'autre partie (pour toute autre raison qu'aux fins d'une fusion ou d'une restructuration solvable),
 - (iii) celle-ci désigne un administrateur ou autre curateur, liquidateur ou agent similaire pour la totalité ou une partie substantielle des actifs de l'autre partie ou l'autre partie conclut ou propose tout concordat ou accord avec ses créanciers en général ou si quelque chose d'analogue à ce qui précède se produit dans toute juridiction applicable,
 - (iv) celle-ci viole de manière déterminante ses obligations en matière de paiement.

- 8.2. La résiliation du Contrat se fera sans préjudice des droits des parties déjà acquis et existants. En tout état de cause, le Client sera tenu de payer la totalité (i) des Frais correspondant aux Services fournis, (ii) de tout autre coût pour le personnel de MGSI S.à r.l. affecté à la fourniture des Services et (iii) de toute autre dépense supportée par MGSI S.à r.l. y compris les intérêts échus jusqu'à la date de résiliation.

9. Exécution des prestations

- 9.1. MGSI s'engage à mettre en œuvre tous les efforts raisonnables pour offrir à son Client une haute qualité de Services.
- 9.2. MGSI est en droit de faire exécuter les Services commandés par tout employé, collaborateur ou sous-traitant de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.
- 9.3. Au cours des missions, MGSI S.à.r.l. pourra être sollicitée pour la réalisation de certaines tâches qui nécessitent une analyse et/ou un conseil juridique relevant du domaine de la profession réglementée d'avocats. Dans ce contexte, MGSI S.à.r.l. mettra directement en relation le Client et le cabinet d'avocats partenaire pour la réalisation des travaux relevant du domaine de la profession réglementée d'avocats.

10. Modifications au Contrat

Le Contrat ne pourra être amendé que si la modification souhaitée par le Client a été notifiée par écrit, et acceptée par écrit par MGSI S.à r.l. Tout avenant au Contrat doit être effectué par écrit et signé par les représentants dûment autorisés des parties.

11. Obligations du Client

- 11.1. Le Client apportera à MGSI S.à r.l. toute l'aide nécessaire pour permettre la prestation effective des Services.
- 11.2. Cette aide inclura, mais de manière non limitative :
 - (i) l'obtention de toutes les licences et autorisations nécessaires à l'exécution des Services;
 - (ii) la désignation d'un membre de son personnel en tant que seule personne de contact pour toutes les communications avec MGSI S.à r.l. ainsi que pour la coordination de l'exécution des obligations des Parties au terme du Contrat;
 - (iii) la transmission de toutes les informations nécessaires à la prestation des Services ;
 - (iv) la mise à disposition de l'espace de travail ou des bureaux appropriés et l'accès aux installations, équipements et systèmes ;
 - (v) l'affectation d'un personnel qualifié, compétent et approprié aux fonctions qui permettront à MGSI S.à r.l. de fournir les Services;
 - (vi) la prise des décisions en temps opportun concernant les Services;
 - (vii) la mise à disposition en temps opportun avant le démarrage des Services de toutes les procédures de sécurité applicables ou autres polices auxquelles MGSI S.à r.l. est tenu de se conformer et
 - (viii) la préparation de l'environnement nécessaire à la fourniture des Services. La préparation comprend, mais de manière non limitative, la fourniture de la puissance électrique adéquate et des conditions ambiantes appropriées.

12. Responsabilités

- 12.1 MGSI S.à r.l. ne peut être tenue responsable, sauf faute grave ou dolosive, constatée par jugement final d'une juridiction compétente, ni des dommages directs et indirects ni de la perte d'une chance de réaliser des bénéfices, consécutifs à la réalisation de sa mission.
- 12.2 En tout état de cause, la réparation totale susceptible d'être due par MGSI S.à r.l. ne pourra excéder les sommes facturées au Client au cours des trois (3) derniers mois à compter de la date du dommage tel que dûment établi par une juridiction compétente.

13. Confidentialité

- 13.1 Chaque Partie est susceptible de recevoir des Informations Confidentielles de l'autre Partie dans le cadre de l'exécution du Contrat. Les Parties prendront toutes les mesures raisonnables pour respecter la stricte confidentialité des Informations Confidentielles, et ne les dévoileront – sauf exigence légale ou injonction émanant d'une juridiction / autorité auquel cas la Partie concernée en informera la Partie divulgatrice dans les meilleurs délais si elle y est autorisée – à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice.
- 13.2 Chaque Partie accepte que les Informations Confidentielles reçues de l'autre Partie soient divulguées par la Partie réceptrice à ses employés ou sous-traitants pour qui la connaissance de ces Informations Confidentielles est nécessaire. La Partie réceptrice s'engage à imposer à ces personnes la même obligation de confidentialité que celle prévue au présent Contrat.
- 13.3 Les Informations confidentielles n'incluent pas (i) les informations régulièrement en possession de la partie réceptrice ou connues de celle-ci avant la réception des dites informations de la part de la partie divulgatrice et qui avaient été transmises à la partie réceptrice sans obligation de confidentialité; (ii) les informations qui ont été régulièrement divulguées à la partie réceptrice par une autre personne; (iii) les informations qui font partie du domaine public ou y entrent sans action ou inaction inappropriée de la part de la partie réceptrice; et (iv) les informations qui sont développées indépendamment par la partie réceptrice.

14. Protection des données

- 14.1. MGSI S.à r.l., dans le cadre de l'exécution de ses missions de conseil est amenée à collecter certaines données à caractère personnel, en qualité de responsable de traitement, sur les salariés et externes travaillant pour le Client.
- 14.2. Le Client s'engage à informer les personnes concernées du traitement réalisé par MGSI S.à r.l.
- 14.3. MGSI S.à r.l. s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables et notamment à mettre en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles suffisantes. Sauf contrainte légale ou réglementaire, MGSI S.à r.l. ne transmettra les données personnelles relatives aux salariés et externes travaillant pour le Client à aucun destinataire en dehors de l'organisation du Client. Les données personnelles sont conservées pendant une durée de dix années à compter de la fin de la relation contractuelle entre MGSI S.à r.l. et le Client.

15. Force Majeure

- 15.1. Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative, l'inondation, l'incendie, la tempête, le manque de matières premières, la grève des transports, grève partielle ou totale, ou lock-out.
- 15.2. La partie ayant été frappée par de tels événements devra informer l'autre partie dès que possible, et tant que possible par écrit.
- 15.3. Les parties conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure.

16. Propriété Intellectuelle

- 16.1. Tout droit de propriété intellectuelle (incluant de manière non limitative, les droits d'auteurs, brevet, marque déposée, les droits sur les outils, méthodes et savoir-faire) de MGSI S.à r.l. existant au moment de l'exécution du Contrat ou apparu au cours du Contrat est et restera la propriété unique et exclusive de MGSI S.à r.l., de ses concédants de licence ou de ses fournisseurs.
- 16.2. Toute reproduction partielle ou complète de ces logos, marques, photos et modèles, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement de MGSI S.à r.l. ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.
- 16.3. MGSI S.à r.l. reste propriétaire du savoir-faire et de la méthodologie apportés au cours de la mission et d'une manière générale des livrables produits au cours de la mission. Ainsi, MGSI S.à r.l. se réserve le droit de les réutiliser dans le cadre d'autres missions, sous réserve cependant de retirer toutes informations confidentielles du Client.
- 16.4. MGSI S.à r.l. concède toutefois au Client une licence d'utilisation exclusive et non-cessible sur les créations réalisées spécifiquement pour le Client dans le cadre de la mission. Le Client s'engage à ne pas commercialiser, céder ou transmettre, sur quel que support que ce soit, ladite création à des tiers, sauf demande d'une autorité, auquel cas le Client s'engage à en informer MGSI S.à r.l. dans les meilleurs délais.
- 16.5. Dans le cas où le Client ferait appel à un autre prestataire de service qui serait amené à consulter et/ou travailler sur les créations réalisées par MGSI S.à r.l., le Client s'engage à en informer cette dernière et à mettre à la charge dudit prestataire une interdiction de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, de commercialiser ou de diffuser à des tiers lesdites créations.

17. Non sollicitation

Durant le présent Contrat et pour une période d'un (1) an suivant le terme du présent Contrat, le Client ne sollicitera ni directement ni indirectement en vue de recruter ou d'engager aucun membre du personnel (comme employé, consultant ou en toute autre qualité) de MGSI S.à r.l. ayant des responsabilités liées au présent Contrat, sans le consentement écrit préalable de MGSI S.à r.l.

18. Pas de partenariat

Le personnel de MGSI S.à r.l. qui fournit des Services au Client ne sera considéré, à aucune fin, comme un employé du Client. Chaque partie reste un contractant indépendant.

19. Références

MGSI S.à r.l. se réserve le droit d'utiliser le nom et le logo du Client associé au détail des services fournis à titre de référence commerciale.

20. Cession

Aucune partie ne pourra céder, accorder en sous-licence ou transférer de toute autre manière un quelconque de ses droits découlant du Contrat sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, lequel consentement ne sera refusé ou retardé sans motif raisonnable ; rien dans le Contrat n'interdisant cependant ou ne limitant le droit de MGS I S.à r.l. de céder, accorder en sous-licence, transférer ou aliéner de toute autre manière un quelconque de ses droits ou obligations découlant du présent Contrat à ses filiales.

21. Juridiction et droit applicable

Le Contrat sera régi et interprété conformément au droit luxembourgeois. Tout litige découlant du ou en lien avec le Contrat sera soumis à la compétence exclusive des Tribunaux de Luxembourg.